

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 14–17 novembre 2011**

## **PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION**

**Point 9 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2011/9-C/2**

31 octobre 2011  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – ÉTHIOPIE 200290**

### **Réponse aux crises humanitaires et renforcement de la résistance à l'insécurité alimentaire**

Nombre de bénéficiaires	3 977 000 (annuellement au maximum)
Durée du projet	2 ans (1 <sup>er</sup> janvier 2012–31 décembre 2013)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	1 026 793 tonnes
<b>Coût (dollars É.-U.)</b>	
Coût des produits alimentaires fournis par le PAM	447 122 963
Coût total pour le PAM	814 995 412

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODN\*: M. S. Samkange tél.: 066513-2262

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Nairobi (Afrique orientale et centrale)

## RÉSUMÉ

Malgré une croissance économique rapide, l'Éthiopie est l'un des pays les plus pauvres du monde: en 2010, elle occupait le 157<sup>ème</sup> rang des 169 pays classés selon l'indice de développement humain, et 23 millions d'Éthiopiens vivaient au-dessous du seuil national de pauvreté.

L'Éthiopie est sujette aux chocs climatiques et connaît une situation d'insécurité alimentaire, surtout dans les zones rurales, liée à la topographie, à la dégradation des terres et à la variabilité des précipitations: 15 millions de personnes sont exposées à l'insécurité alimentaire et la malnutrition aiguë chez les enfants atteint fréquemment des niveaux "alarmants" et "critiques" dans ces régions.

En 2011, la sécheresse qui a frappé le sud du pays, la crise économique et les mauvaises récoltes ont entraîné une augmentation des besoins de secours alimentaires, mais ceux-ci devraient baisser au cours des deux prochaines années. Si les récoltes de novembre-décembre 2011 sont bonnes, la situation alimentaire devrait s'améliorer en 2012, mais si les pluies d'hiver sont insuffisantes dans les zones pastorales du sud, la crise actuelle pourrait se prolonger jusqu'en 2012.

Le programme du PAM est fondé sur la stratégie de pays (2012–2015) et sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012–2015), qui appuie les efforts de transformation engagés par le Gouvernement. Dans le droit fil de l'intervention prolongée de secours et de redressement précédente, la nouvelle intervention appuiera le renforcement des capacités et la réduction des risques exposés dans le programme de pays; elle contribuera aux mesures gouvernementales axées sur la prévention des crises alimentaires et le renforcement de la capacité de résistance.

Les objectifs visés sont les suivants:

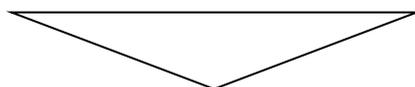
- aider les ménages touchés par des crises à réduire l'impact des chocs en répondant à leurs besoins alimentaires;
- appuyer les ménages et les communautés bénéficiant du programme de protection sociale fondée sur des activités productives en contribuant à renforcer leur sécurité alimentaire et les moyens qui leur permettent de mieux résister et de se relever plus rapidement en cas de catastrophe; et
- soutenir les ménages en situation d'insécurité alimentaire en aidant à réduire ou à stabiliser la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes.

Le PAM appuie l'action du Gouvernement en apportant une assistance aux personnes exposées à une insécurité alimentaire aiguë passagère et il contribue à l'évaluation des besoins alimentaires et non alimentaires en mettant l'accent sur les systèmes d'alerte rapide et les situations d'urgence.

Le programme de protection sociale fondée sur des activités productives a pour objet d'éviter que l'insécurité alimentaire chronique se transforme en insécurité alimentaire aiguë: dans cette optique, le PAM répond aux besoins des populations dans les zones pastorales, améliore l'organisation au niveau local et renforce les capacités des pouvoirs publics en matière de gestion des ressources alimentaires, ainsi que la planification et l'exécution des travaux publics. Les activités de supplémentation alimentaire ciblée assurées par le PAM seront centrées sur les districts les plus exposés à l'insécurité alimentaire.

L'intervention proposée correspond aux Objectifs stratégiques 1 et 2 du PAM, reflète le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et contribuera aux objectifs du Millénaire pour le développement 1, 3, 4, 5 et 7. Ses activités de renforcement des capacités appuient le système de gestion des risques de catastrophe prévu dans le programme de pays. Le PAM travaille en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Ministère de la santé et le Ministère de l'agriculture.

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 200290 "Réponse aux crises humanitaires et renforcement de la résistance à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2011/9-C/2) qui est proposée.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## ANALYSE DE LA SITUATION ET SCÉNARIOS

### Contexte

1. L'Éthiopie, qui est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique subsaharienne, compte 80 millions d'habitants<sup>1</sup>, dont 84 pour cent vivent en milieu rural; les femmes représentent 41 pour cent de la population active dans le secteur agricole<sup>2</sup>. La population rurale est principalement composée de petits agriculteurs et les éleveurs représentent 8 pour cent du total.
2. L'Éthiopie connaît une croissance économique parmi les plus rapides d'Afrique avec un produit intérieur brut qui progresse en moyenne de 11 pour cent par an depuis 2003/04<sup>3</sup>; la part de l'agriculture est tombée de 57 pour cent en 1996 à 42 pour cent en 2009/10, mais le secteur conserve une grande importance en termes de développement et de réduction de la pauvreté.
3. En dépit de sa croissance économique, l'Éthiopie demeure l'un des pays les plus pauvres du monde, avec un revenu par habitant de 991 dollars É.-U.<sup>4</sup>, elle occupe le 157<sup>ème</sup> rang sur 169, dans le classement 2010 établi selon l'indice de développement humain. Le taux de pauvreté a diminué, passant de 50 pour cent en 1994/95 à 38 pour cent en 2004/05 et à 29 pour cent en 2009/10<sup>5</sup>, d'après les estimations, mais cela représente tout de même 23 millions de personnes vivant sous le seuil national de pauvreté<sup>6</sup>.

### La situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition

4. L'Éthiopie est sujette aux catastrophes, exposée à l'insécurité alimentaire et à la merci des chocs provoqués par une pluviométrie imprévisible. L'insécurité alimentaire est un phénomène principalement rural lié à la topographie et à la dégradation des terres, qui constitue une grave menace pour 15 millions de ruraux<sup>7</sup>.
5. Sécheresse, inondations, épidémies, conflits, chocs économiques et changement climatique sont autant de fléaux qui s'abattent sur la population<sup>8</sup>. Les pluies sont devenues aléatoires depuis les années 90 sous l'effet des phénomènes El Niño et La Niña. La moitié des hautes terres sont dégradées; le surpâturage et la mauvaise gestion des parcours accélèrent la désertification<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Agence centrale de la statistique. 2007. *Population and Housing Census 2005* (recensement de 2005). Addis Abeba.

<sup>2</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010–2011: Le rôle des femmes en agriculture*. Rome.

<sup>3</sup> Ministère des finances et du développement économique. 2010. Plan de croissance et de transformation 2011–2015. Addis Abeba. La croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut est de l'ordre de 10 pour cent depuis 2003/04.

<sup>4</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. 2010. *Rapport 2010 sur le développement humain* [portant sur 2008]. New York.

<sup>5</sup> Ministère des finances et du développement économique. 2008. Dynamique de la croissance en Éthiopie. Addis Abeba. Le seuil national de pauvreté prend en compte des mesures basées sur la consommation.

<sup>6</sup> Ministère des finances et du développement économique. 2010. Plan de croissance et de transformation 2011–2015. Addis Abeba.

<sup>7</sup> Ministère des finances et du développement économique. 2006. Plan de développement accéléré et soutenu pour éradiquer la pauvreté. Addis Abeba.

<sup>8</sup> Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Analyse de pays, 2010.

6. Les hautes terres densément peuplées d'Amhara et du Tigré, les basses terres d'Oromiya, certaines parties de la région des nations, nationalités et peuples du Sud ainsi que les zones pastorales des régions Somali et Afar sont particulièrement exposées à l'insécurité alimentaire. Les ménages vulnérables ont un accès limité aux ressources, peu de possibilités d'emploi et connaissent des pénuries saisonnières de nourriture; les chefs de famille ont généralement un faible niveau d'instruction<sup>9</sup>.
7. La production céréalière annuelle par habitant a augmenté, passant de 150 kilogrammes en 2003/04 à 213 kilogrammes en 2007/08<sup>10</sup>, mais le tiers des ménages ruraux cultivent moins de 0,5 hectare, ce qui est insuffisant pour une famille moyenne. L'agriculture est très dépendante des pluies: seulement 6 pour cent des superficies irrigables sont effectivement irrigués<sup>10</sup>. L'élevage est lui aussi tributaire des pluies et les emplois non agricoles sont peu nombreux. Les femmes contribuent de manière significative à la production agricole mais leur charge de travail est plus lourde que celle des hommes et leur accès aux ressources et aux services, plus limité. Les agricultrices travaillent généralement pour leur propre compte et doivent aussi s'occuper des installations sanitaires, des soins aux enfants, de la préparation des repas et de la collecte du bois et de l'eau.
8. Les chocs économiques sont un phénomène récent. Le système de commercialisation doit encore surmonter les contraintes liées au mauvais état de l'infrastructure, aux carences de l'information sur les marchés et à la faiblesse des institutions et des politiques. Plus de 70 pour cent des agriculteurs produisent moins de 25 kilogrammes d'excédents commercialisables, de sorte que les marchés se trouvent vite en situation de pénurie les années de mauvaise récolte. Les capacités dans le secteur du commerce sont peu développées et l'organisation du marché interne reste inefficace. Les principales victimes des chocs économiques sont les acheteurs nets de produits alimentaires. Les petits exploitants assurent 95 pour cent de la production agricole, mais 30 pour cent d'entre eux sont des acheteurs nets d'aliments<sup>11</sup>.
9. Depuis 2007, les communautés pastorales et agropastorales de l'est et du sud-est ainsi que les zones de culture *belg* (février-juin) ont subi trois sécheresses. Cette situation, aggravée par la crise économique, a fait passer le nombre de personnes ayant besoin de secours d'urgence à 6,4 millions en 2008; parallèlement, le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives (PPSAP) est venu en aide à 7,5 millions de personnes. Depuis, 12 millions de personnes par an ont bénéficié de secours d'urgence ou de l'assistance du PPSAP.
10. En 2011, la sécheresse dans la corne de l'Afrique, le choc économique et les mauvaises récoltes de la campagne *belg* ont conduit 4,5 millions de personnes à avoir besoin de secours alimentaires en milieu d'année. Les marchés céréaliers ont subi un choc du côté de l'offre et les prix des denrées alimentaires ont dépassé les niveaux de 2008, avec de graves conséquences pour les pauvres.
11. La dernière enquête nutritionnelle<sup>12</sup> fait apparaître l'ampleur de la malnutrition chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, avec des taux de retard de croissance, d'insuffisance pondérale et d'émaciation atteignant respectivement 38 pour cent, 34 pour cent et 12 pour cent;

---

<sup>9</sup> Fondation canadienne contre la faim. 2007. Ethiopia: The Path to Self-Resiliency Study. Vol. I: Final Report. Disponible à l'adresse: <http://www.chf-partners.ca/food-security/publications/food-security/ethiopia-the-path-to-self-resiliency.html>

<sup>10</sup> Ministère de l'agriculture. 2010. Agriculture Sector Policy and Investment Framework. Addis Abeba.

<sup>11</sup> PNUAD Analyse de pays, 2010.

<sup>12</sup> Ethiopian Health and Nutrition Research Institute. 2010. *Nutrition Baseline Survey Report for the National Nutrition Program of Ethiopia*. Addis Abeba.

54 pour cent des enfants de cette classe d'âge sont anémiques; l'enquête indique également que 29 pour cent des femmes en âge de procréer souffrent de dénutrition (indice de masse corporelle inférieur à 18,5). L'enquête démographique et sanitaire de 2005 fait état d'un taux d'anémie de 27 pour cent chez les femmes en général. Seulement 5 pour cent des ménages consomment une quantité suffisante de sel iodé, et 43 pour cent des enfants âgés de 6 à 24 mois reçoivent des suppléments en vitamine A. Les causes de la malnutrition sont une consommation alimentaire insuffisante, principalement imputable à la pauvreté, le manque d'accès aux soins de santé, le faible niveau d'hygiène, les pratiques alimentaires inadaptées aux nourrissons et aux jeunes enfants, la forte incidence des maladies infectieuses et du sida.

## Scénarios

12. Au cours de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200290, on s'attend à une baisse des besoins alimentaires humanitaires par rapport au niveau de 2011<sup>13</sup>. En 2012, on prévoit une amélioration de la sécurité alimentaire compte tenu des bonnes perspectives de récoltes en novembre-décembre 2011, mais si les précipitations sont insuffisantes pendant la saison des pluies d'octobre à décembre dans les zones pastorales du sud, la crise pourrait se prolonger en 2012.
13. Les risques liés à la sécheresse, aux inondations, aux conflits et à la hausse des prix des denrées alimentaires demeurent. D'après les prévisions, le nombre de personnes nécessitant des secours se monterait à 2,8 millions par an en 2012 et 2013<sup>14</sup>. De nouvelles évaluations seront effectuées si nécessaire et les chiffres corrigés en conséquence. On procédera à une révision budgétaire s'il y a lieu.
14. Le PPSAP devrait prendre en charge 1 million de ménages en situation d'insécurité alimentaire dans la région Somali et 8 millions de personnes à l'échelle du pays d'ici 2012: ce programme apporte une aide prévisible sous forme de transferts, ce qui atténue les risques. On s'attend à ce que les zones pastorales aient besoin de vivres au cours de cette période en raison des problèmes liés aux marchés et à la capacité d'exécution, malgré l'accroissement prévu des disponibilités alimentaires dans le pays.
15. En raison de la persistance de la malnutrition aiguë, particulièrement dans les zones touchées par les catastrophes, il sera nécessaire que le PAM continue d'appuyer une riposte à la malnutrition aiguë modérée. Il apportera aussi un soutien aux interventions de lutte contre le retard de croissance et facilitera le recentrage sur des programmes nutritionnels réalisés à l'échelon local, lesquels devraient faire reculer la malnutrition aiguë modérée avec le temps. Les activités du PAM destinées à réduire l'incidence du retard de croissance s'inscriront dans le cadre du programme de pays.

---

<sup>13</sup> Projection basée sur les prévisions de pluies plus favorables pendant la saison *kiremt* (juin-septembre), les bonnes récoltes attendues en fin d'année et sur les effets des travaux de développement visant à améliorer la sécurité alimentaire.

<sup>14</sup> Le chiffre estimatif de 2,8 millions de bénéficiaires a été établi sur la base d'une triangulation entre les données provenant de chaque *woreda* sur le nombre de personnes nécessitant des secours les années sans sécheresse, les besoins prévisionnels de redressement après la sécheresse et le choc de la hausse des prix de 2011, les tendances de la croissance agricole et les statistiques démographiques. Les totaux ont ensuite été additionnés pour obtenir les estimations régionales et nationales.

## POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

### Politiques, capacités et actions du Gouvernement

16. Le Plan de croissance et de transformation 2011–2015 vise à: i) favoriser une croissance économique plus rapide et plus équitable; ii) faire en sorte que l'agriculture reste l'un des principaux moteurs de la croissance; iii) promouvoir l'industrie afin de transformer l'économie; iv) améliorer l'infrastructure économique; v) privilégier le développement humain; vi) renforcer les capacités et la bonne gouvernance; et vii) encourager l'emploi des femmes et l'autonomie des jeunes. Ce plan définit une stratégie cohérente pour réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire de manière durable et équitable.
17. En 2010, le Gouvernement et ses partenaires ont lancé, dans le cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, un plan d'investissement qui couvre la croissance agricole, la gestion des risques de catastrophes, la sécurité alimentaire et la gestion durable des terres.
18. Afin d'améliorer la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets, le Gouvernement investit actuellement dans les systèmes d'alerte rapide, les stocks stratégiques et le programme de sécurité alimentaire, lequel s'attaque aux causes de l'insécurité alimentaire des ménages ruraux, vise à réduire la vulnérabilité des populations en cas de catastrophe, à améliorer la consommation alimentaire et à renforcer la création d'actifs. Il se compose de quatre éléments: le PPSAP, le programme de création d'actifs au niveau des ménages, le programme d'investissement local complémentaire, et un programme de réinstallation.
19. Le déploiement du PPSAP dans les zones pastorales est confié à une équipe spéciale qui met au point ses interventions à partir des enseignements dégagés des activités pilotes et en collaboration avec l'unité de coordination des travaux publics de la Direction de la valorisation des ressources naturelles. Le PAM fait partie de cette équipe et c'est dans ce cadre qu'il entend inscrire son action pour améliorer les capacités d'exécution dans les zones pastorales.
20. Un système de gestion des risques de catastrophe est en cours de préparation sur le modèle du cadre d'action de Hyogo. Le Gouvernement élabore parallèlement un système national de gestion des sinistres.
21. Le lancement en 2008 de la stratégie nationale quinquennale pour la nutrition et, en 2009, du programme national de nutrition témoigne de la volonté du Gouvernement de lutter contre la malnutrition. Le but est d'assurer durablement une alimentation adéquate pour tous, en donnant la priorité aux enfants de moins de 2 ans ainsi qu'aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, conformément à l'approche des "1 000 premiers jours"<sup>15</sup>, et en prenant en compte les besoins nutritionnels des personnes vivant avec le VIH. Les directives nationales sur la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée sont en cours de révision.

### Politiques, capacités et actions des autres intervenants

22. Le cadre élaboré par les institutions des Nations Unies présentes en Éthiopie, dans le contexte de l'initiative "Unis dans l'action" et sous l'autorité du Gouvernement, permet

<sup>15</sup> La malnutrition pendant les 1 000 premiers jours de la vie à compter de la conception peut avoir des répercussions sur le développement mental et physique jusque dans l'âge adulte.

d'améliorer l'effort collectif engagé pour répondre aux priorités du Plan de croissance et de transformation; il est conforme au PNUAD, qui associe action humanitaire et activités de développement. En ce qui concerne la prise en charge de la malnutrition aiguë, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le PAM agissent ensemble: l'UNICEF s'occupe de la malnutrition aiguë sévère et appuie l'alimentation thérapeutique, tandis que le PAM se charge de la malnutrition aiguë modérée et soutient la supplémentation alimentaire ciblée.

23. Les donateurs bilatéraux et la Banque mondiale sont en train d'examiner les grandes orientations ainsi que la conception et le suivi des programmes gouvernementaux en matière de gestion des risques de catastrophe et de nutrition; la Banque mondiale gère des fonds fiduciaires multidonateurs à l'appui du PPSAP ainsi qu'un fonds destiné au renforcement des capacités en vue de la mise en place de services sociaux de base par les autorités fédérales et régionales. Les organisations non gouvernementales (ONG) internationales aident les autorités régionales à mettre en œuvre des programmes de gestion des risques de catastrophe et de nutrition.

## Coordination

24. Le service de la gestion des risques de catastrophe et de la sécurité alimentaire (DRMFSS) du Ministère de l'agriculture assure la coordination des activités dans ses domaines de compétence au niveau fédéral et régional. Il est responsable du volet gestion des risques de catastrophe et sécurité alimentaire de la plateforme du développement économique et rural et de la sécurité alimentaire et se charge de réunir les partenaires au sein de comités de surveillance. Le PAM et plusieurs autres partenaires de développement sont membres des comités du PPSAP et ont en outre l'occasion de se rencontrer au sein du groupe de travail des donateurs.
25. L'équipe de pays chargée des questions humanitaires assure la coordination entre les organismes des Nations Unies, les ONG et les autres acteurs humanitaires. Un forum interinstitutionnel placé sous la responsabilité du DRMFSS centralise les divers aspects du dispositif d'intervention en cas de catastrophe. Le PAM dirige le module de la logistique ainsi que celui de l'information et des télécommunications d'urgence. Au niveau fédéral, l'assistance alimentaire et les interventions du PPSAP sont coordonnées par l'équipe spéciale chargée de la gestion alimentaire, chapeauté par le DRMFSS.
26. Le Ministère de la santé coordonne tous les aspects liés à la nutrition, sauf les interventions nutritionnelles d'urgence, qui relèvent du DRMFSS. La coordination entre les donateurs et les ONG travaillant dans le domaine de la nutrition passe principalement par le groupe de travail des donateurs. Plusieurs partenaires de développement ont constitué un groupe de travail technique distinct sur la nutrition.

---

## OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

27. L'IPSR 200290 vise les objectifs spécifiques suivants:
  - aider les ménages touchés par des crises à réduire l'impact des chocs en répondant à leurs besoins alimentaires (Objectif stratégique 1);
  - appuyer les ménages et les communautés auxquels s'adresse le PPSAP à renforcer leur sécurité alimentaire, leur résilience et à se relever plus vite à la suite d'une catastrophe (Objectif stratégique 2); et

- soutenir les ménages les plus vulnérables et les plus exposés à l'insécurité alimentaire en réduisant ou en stabilisant la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes (Objectif stratégique 1)<sup>16</sup>.
28. L'IPSR vise à renforcer la résilience des populations au travers des composantes relatives aux secours, au PPSAP et à la supplémentation alimentaire ciblée. Le programme national de secours est le dispositif d'intervention en cas de catastrophe dans les zones qui ne sont pas couvertes par le PPSAP, lequel vise plutôt l'atténuation des effets des catastrophes, l'adaptation aux changements climatiques et le relèvement après une crise; il permet d'intervenir dans les *woredas* (districts) relevant du PPSAP en cas de crise majeure. La supplémentation alimentaire ciblée a pour but de lutter contre la malnutrition aiguë modérée dans les *woredas* les plus exposés à l'insécurité alimentaire.
29. L'IPSR comprend certaines actions de renforcement des capacités en matière de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de crise, mais les investissements majeurs dans ce domaine sont inscrits dans le programme de pays au titre du soutien à la gestion des risques de catastrophe. L'IPSR contribue aux objectifs du Millénaire pour le développement 1, 3, 4, 5 et 7<sup>17</sup>.

## STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

### Nature et efficacité de l'assistance apportée jusqu'ici en faveur de la sécurité alimentaire

30. L'intervention précédente, IPSR 106650 (2008–2011), appuyait la gestion des risques de catastrophe dans le cadre du programme national de secours et du PPSAP, explorait les modalités d'intervention dans les zones pastorales et établissait des liens entre nutrition, VIH et sida. Le programme de pays s'attaque aux causes de l'insécurité alimentaire en collaboration avec le programme MERET<sup>18</sup> (gestion des ressources environnementales en vue de favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables). L'initiative "Achats au service du progrès", menée à titre expérimental, contribue à rapprocher les agriculteurs des marchés.
31. Ces dernières années, le PAM a axé ses activités de renforcement des capacités en matière de gestion des risques de catastrophe sur la révision des directives nationales concernant les systèmes d'alerte rapide, la mise au point de profils de risques de catastrophe au niveau des *woredas* et la formation des fonctionnaires à l'économie des ménages. Le PAM a renforcé les moyens dont dispose l'Agence météorologique nationale pour mesurer les précipitations et a utilisé les données pluviométriques pour mettre au point un logiciel permettant de prédire les mauvaises récoltes ou le manque de pâturages et de déclencher les financements prévus par le PPSAP pour faire face à ces risques; cette dernière fonction est en passe d'être transférée au DRMFSS. Le projet d'amélioration de la gestion des vivres investit actuellement dans les réserves céréalières, une base de données nationale pour le suivi des produits alimentaires, l'amélioration de la gestion des entrepôts

<sup>16</sup> L'équipe de pays des Nations Unies harmonisera la documentation relative à l'IPSR 200290, y compris le cadre logique, avec le PNUAD, dans le cadre de l'initiative "Unis dans l'action".

<sup>17</sup> 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim; 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans; 5: Améliorer la santé maternelle; 7: Préserver l'environnement.

<sup>18</sup> Meret signifie "terre" en amharique. La composante MERET du programme de pays appuie la gestion durable des terres en promouvant les meilleures pratiques pour la mise en valeur des bassins versants, en concertation avec les populations locales.

et des contrôles de qualité, ainsi que la mise en service et l'entretien de 20 camions dans la région Somali en vue de renforcer les capacités de préparation et d'intervention des pouvoirs publics.

32. L'évaluation à mi-parcours de l'IPSR 106650 a conclu que l'intervention avait permis de faire face à une augmentation sensible de la demande d'assistance alimentaire et que celle-ci avait été rapidement distribuée aux ménages en situation d'insécurité alimentaire<sup>19</sup>. Ses recommandations soulignent la nécessité de mieux cibler les composantes secours, PPSAP, systèmes de gestion des vivres et supplémentation alimentaire ciblée, de mettre au point un mécanisme d'intervention en cas d'urgence, et de renforcer la communication et les liens intersectoriels.

### Aperçu de la stratégie

33. La présente IPSR contribue à la stratégie du PAM pour l'Éthiopie (2012–2015), qui est elle-même conforme au PNUAD (2012–2015), et appuie le programme de transformation du Gouvernement. Conformément aux objectifs de ladite stratégie, elle vise à renforcer les capacités de manière à réduire les risques de catastrophe et à éviter toute dégradation de la situation nutritionnelle, éducative et sanitaire causée par la faim et la malnutrition. Les engagements en faveur des femmes et la lutte contre le VIH/sida<sup>20</sup> sont des questions prises en compte à tous les niveaux.
34. L'avantage comparatif du PAM en Éthiopie tient à son aptitude à apporter une assistance alimentaire, appuyer les efforts nationaux visant à réduire la malnutrition infantile et renforcer les capacités de gestion des risques de catastrophe. Les enseignements tirés de l'expérimentation des transferts monétaires et des bons d'alimentation dans le cadre du programme de pays pourront être appliqués dans le cadre de la future IPSR 200290.
35. Les activités de renforcement des capacités prévues au titre de l'IPSR 200290 complètent le programme de pays en mettant l'accent sur la préparation aux catastrophes et l'intervention en cas de crise. Les investissements que le Gouvernement et les partenaires doivent réaliser à plus long terme dans la prévention des risques de catastrophe, la gestion durable des terres, la productivité agricole et la nutrition infantile contribueront à réduire la vulnérabilité et, par conséquent, les besoins d'assistance alimentaire.

### Secours

36. Le programme de secours du Gouvernement s'adresse aux personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë transitoire par suite d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit. Le PAM maintiendra son assistance sous forme de transferts alimentaires pendant les périodes de sécheresse tant que les marchés céréaliers resteront faibles, particulièrement dans les zones pastorales<sup>21</sup>, et il continuera d'appuyer la gestion des risques de catastrophe en centrant son action sur les systèmes d'alerte rapide et les profils de risques, les mesures de préparation (réserves cérésières stratégiques, amélioration des filières d'approvisionnement et appui au système national de gestion des sinistres, particulièrement à l'échelon régional et local); il transférera aux autorités la responsabilité du système de

<sup>19</sup> "Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours de l'IPSR Éthiopie 106650 (2008–2010)" (WFP/EB.2/2010/6-E).

<sup>20</sup> La prise en charge du VIH en milieu urbain est inscrite dans le programme de pays 2012–2015.

<sup>21</sup> Le PAM suit l'évolution des marchés dans les zones où l'offre est freinée pour des contraintes saisonnières, des problèmes de sécurité, d'accès routier, etc.

plateformes logistiques<sup>22</sup> et continuera d'appuyer les capacités de préparation et d'intervention.

### **Programme de protection sociale fondé sur des activités productives**

37. Cette composante apporte un soutien pluriannuel stable aux populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire de manière à protéger leur consommation alimentaire pendant le temps nécessaire à l'adoption de moyens de subsistance plus sûrs, notamment dans le cadre de travaux collectifs destinés à réduire la vulnérabilité. Un mécanisme de financement des risques permet de couvrir les besoins passagers en cas d'urgence dans les districts appuyés par le PPSAP. Pour les chocs de grande ampleur, le programme de secours vient renforcer le soutien fourni par le PPSAP. Celui-ci sera élargi à 17 *woredas* supplémentaires dans la région Somali et il devrait atteindre 8 millions de personnes sur l'ensemble du territoire d'ici 2012. Compte tenu de la gravité de la sécheresse qui a sévi dans les zones pastorales du sud en 2011, le relèvement devrait être la priorité des travaux collectifs entrepris en 2012, suivant les instructions du manuel d'exécution du programme en milieu pastoral mis au point par les autorités.
38. Le soutien apporté dans le cadre du PPSAP national se compose pour moitié de transferts monétaires, et cette proportion devrait augmenter. Le Gouvernement et ses partenaires du PPSAP ont demandé au PAM de fournir une assistance alimentaire dans les zones pastorales où la capacité de gestion des vivres et d'exécution est limitée; le PAM continuera d'appuyer le renforcement des capacités dans ce domaine ainsi que dans celui du financement des risques. En ce qui concerne les travaux publics dans les zones pastorales, le PAM préconisera la concertation, la saisonnalité, la complémentarité avec d'autres programmes et la coordination locale. Le programme de pays appuiera le renforcement des capacités dans le cadre de sa composante MERET en vue d'améliorer les travaux collectifs prévus pour le PPSAP. Le PAM vise à accroître l'impact du PPSAP grâce à un meilleur système de suivi et d'évaluation des résultats et à des actions de sensibilisation, comme l'a recommandé l'évaluation à mi-parcours.

### **Supplémentation alimentaire ciblée**

39. La composante supplémentation alimentaire ciblée sera centrée sur les *woredas* les plus exposés à l'insécurité alimentaire et sur ceux entrant dans la catégorie des "secteurs critiques de première priorité"<sup>23</sup>. Elle appuiera les mesures prises par les pouvoirs publics pour réduire la malnutrition aiguë modérée en fournissant des suppléments alimentaires aux bénéficiaires détectés grâce au dépistage organisé par le Ministère de la santé, avec le concours de l'UNICEF dans le cadre de sa stratégie d'action renforcée<sup>24</sup> et lors des

<sup>22</sup> Mis en place en octobre 2008 par le service DRMFSS et le PAM dans la région Somali. Le système repose sur l'installation de plateformes pour la réception, le stockage et l'expédition de produits alimentaires à proximité des points de distribution et sur la formation de comités de coordination.

<sup>23</sup> Le classement des *woredas* à l'intérieur des différentes catégories de "secteurs critiques" s'effectue sur la base des données émanant du système d'alerte rapide. Pour déterminer les "secteurs critiques de première priorité", on procède à la triangulation des indicateurs de famine de phase III avec les indicateurs de malnutrition accrue, les données d'enquête faisant état d'un taux de malnutrition aiguë globale égal ou supérieur à 15 pour cent et de malnutrition aiguë sévère de 3 pour cent, ou d'une augmentation des admissions dans les centres d'alimentation thérapeutique.

<sup>24</sup> Les opérations menées au titre de la stratégie d'action renforcée et la supplémentation alimentaire ciblée se poursuivront jusqu'à ce que le programme de services de santé de base en cours d'application soit en mesure de répondre aux besoins nutritionnels des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes exposés à une insécurité alimentaire récurrente.

jours de la santé de l'enfant<sup>25</sup>. Dans certaines zones, le PAM soutiendra l'action des ONG qui contribuent localement aux efforts de prise en charge de la malnutrition aiguë. La supplémentation alimentaire ciblée sera raccordée au programme thérapeutique ambulatoire appuyé par l'UNICEF et appuiera également un nouveau programme de services de santé de base destiné à répondre aux besoins de la population mobile des basses terres. Cette initiative permettra d'intégrer la prise en charge de la malnutrition aiguë dans le secteur de la santé, par exemple au moyen d'un suivi nutritionnel mensuel lié au ciblage. Étant donné la faible prévalence du VIH dans les zones rurales, la récupération nutritionnelle destinée aux personnes sous traitement antirétroviral se poursuivra dans le cadre des services de santé.

### **Transfert des responsabilités**

40. Le transfert de responsabilités aux autorités sera fonction de leur capacité à faire face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition à tous les niveaux. Le PAM et le Gouvernement collaboreront avec les partenaires en vue de renforcer cette capacité dans les domaines où un transfert est envisageable.

## **BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE**

41. La présente IPSR apportera une assistance aux personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire et à celles qui se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë. Une assistance alimentaire sera nécessaire pour les groupes suivants:
- ménages touchés par une catastrophe;
  - ménages bénéficiant du PPSAP dans les zones où l'accès aux marchés est difficile et où les possibilités de mise en œuvre des transferts monétaires sont limitées; et
  - enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë.
42. Le programme national de secours détermine les besoins des ménages en matière d'alimentation et de moyens de subsistance en utilisant une approche fondée sur l'économie des ménages. Selon les projections, le nombre de personnes qui auront besoin de secours en 2012 et 2013 s'établit provisoirement à 2,8 millions par an.
43. Le PAM et le DRMFSS comptent venir en aide à 70 pour cent des bénéficiaires de secours, soit 2 millions de personnes, au titre de la composante secours; ces prévisions ne tiennent pas compte des besoins qui pourraient découler de catastrophes naturelles ou de conflits et qui nécessiteraient par conséquent des ressources supplémentaires; les plans d'intervention en cas d'urgence sont régulièrement actualisés. Les bénéficiaires restants devraient être pris en charge par Joint Emergency Operation, un consortium d'ONG.
44. Le ciblage géographique repose sur des évaluations saisonnières et sur les données émanant du système d'alerte rapide. Les ménages sont sélectionnés par les communautés sur la base de critères établis au niveau fédéral; les directives en la matière sont en cours de révision avec l'appui du PAM<sup>26</sup>. Dans les zones où la malnutrition aiguë globale risque de dépasser 15 pour cent, le DRMFSS et le PAM fourniront des aliments composés enrichis et

<sup>25</sup> Ces journées servent de support à des campagnes de distribution de vitamine A, de déparasitage et de dépistage nutritionnel. Elles sont organisées localement et encadrées par des agents de vulgarisation sanitaire avec l'appui des bénévoles.

<sup>26</sup> Elles comprendront des indications régionales pour faciliter l'application des critères de ciblage par les différentes communautés.

des rations pour distribution générale à 35 pour cent de la population ciblée au titre de la composante secours – enfants âgés de moins de 5 ans, femmes enceintes et mères allaitantes, personnes âgées, handicapées, personnes dénutries et personnes sous traitement antirétroviral. Il est prévu de réexaminer ces catégories de bénéficiaires au cours de l'IPSR 200290.

45. En 2011, le PPSAP est venu en aide à 7,8 millions de personnes dans 317 districts. La composante PPSAP a pour but de fournir une assistance alimentaire pendant six mois par an, à 1,4 million de personnes chaque année, dans la région Afar, la zone de Borena dans la région d'Oromiya, les zones pastorales de la région des nations, nationalités et peuples du Sud et la région Somali. Le ciblage est effectué en concertation avec les communautés: il repose sur des indicateurs de vulnérabilité et sur un mécanisme d'appel. Les ménages reçoivent l'assistance du PPSAP jusqu'à ce qu'ils disposent de suffisamment d'actifs pour s'en passer. Compte tenu de la sécheresse de 2011 et de la vulnérabilité qu'elle a créée dans les zones pastorales, le PAM fournira un assortiment alimentaire complet et assurera le suivi des distributions pour veiller à ce que les besoins soient satisfaits<sup>27</sup>.
46. La couverture de la supplémentation alimentaire ciblée a été planifiée à la lumière de l'expérience acquise dans les *woredas* les plus exposés à l'insécurité alimentaire. Cette composante prendra en charge 817 000 personnes chaque année, dont 556 000 enfants et 261 000 femmes enceintes et mères allaitantes. Si les besoins sont plus importants, le budget de l'IPSR sera révisé. Les bénéficiaires seront identifiés dans le cadre du dépistage nutritionnel de routine pratiqué par les agents de vulgarisation sanitaire; pour les enfants, on utilisera le rapport poids/taille mesuré par les bénévoles<sup>28</sup>. En l'absence de postes de santé, les bénéficiaires seront sélectionnés sur la base du périmètre brachial mesuré à l'occasion des campagnes sanitaires organisées par le Ministère de la santé. Le ciblage géographique reposera sur les évaluations annuelles réalisées par le DRMFS.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR TYPE D'ACTIVITÉ ET PAR AN</b>			
<b>Activité</b>	<b>Hommes/garçons</b>	<b>Femmes/ filles</b>	<b>Total</b>
Secours	1 020 000	980 000	2 000 000
PPSAP	692 000	664 000	1 356 000
Supplémentation alimentaire ciblée	Garçons: 317 000	Filles: 239 000 Femmes enceintes et mères allaitantes: 261 000	817 000
<b>Totaux ajustés*</b>	<b>1 952 000</b>	<b>2 024 000</b>	<b>3 977 000</b>

\* Les totaux ont été ajustés pour éviter les doubles comptages. Chaque année, 24 pour cent des bénéficiaires de la supplémentation alimentaire ciblée reçoivent aussi une assistance au titre du PPSAP ou des secours. Les bénéficiaires de chaque activité reçoivent une assistance alimentaire pendant une durée variable, en moyenne de trois mois.

<sup>27</sup> Le transfert de base au titre du PPSAP se compose de 15 kg de céréales ou de l'équivalent en espèces. Lorsque les ressources sont disponibles, l'aide alimentaire comprend des légumes secs et de l'huile végétale. Dans les zones pastorales, le PAM prévoit une assistance alimentaire composée de légumes secs et d'huile végétale.

<sup>28</sup> Les critères relatifs au périmètre brachial sont les suivants: enfants: <12 cm pour l'admission et >12 cm pour la sortie; femmes enceintes et allaitantes: <21 cm pour l'admission et >21 cm pour la sortie.

## ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS

47. Les rations du PAM apporteront 2 050 kcal/personne/jour sous forme de céréales, de légumes secs et d'huile végétale.
48. Les rations individuelles de secours seront fournies en même temps que les distributions générales de vivres. Une ration de supplémentation alimentaire généralisée constituée d'aliments composés enrichis permettra de répondre aux besoins nutritionnels spécifiques des populations en situation d'urgence dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés.
49. Au titre du PPSAP, le PAM fournira des rations familiales aux participants des projets de travaux publics recourant à la formule Vivres contre travail. Des rations individuelles sont prévues pour les adultes dans l'incapacité de participer et pour les ménages comptant plus de cinq membres.

<b>TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE, PAR ACTIVITÉ (g/personne/jour)</b>				
	<b>Secours</b>	<b>Secours: supplémentation alimentaire généralisée</b>	<b>PPSAP</b>	<b>Supplémentation alimentaire ciblée</b>
Céréales	500		500	
Légumes secs	50		50	
Huile végétale	15		15	32
Super Céréale		150		208
<b>TOTAL</b>	<b>565</b>	<b>150</b>	<b>565</b>	<b>240</b>
<b>Total kcal/jour</b>	<b>2 050</b>	<b>570</b>	<b>2 050</b>	<b>1 112</b>
% kcal d'origine protéique	11,7	18,9	11,7	13,5
% kcal d'origine lipidique	15,6	14,2	15,6	35,6
Nombre de jours d'alimentation /an/mois	270	30 jours/mois	180	90

50. Les rations destinées à la supplémentation alimentaire ciblée sont conçues de manière à prévenir la malnutrition aiguë modérée et à traiter la malnutrition aiguë. Les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes recevront des rations de Super Céréale et de l'huile végétale pendant trois mois, ce qui correspond à la durée normale de la phase de récupération nutritionnelle. Les rations sont conformes aux programmes nationaux de supplémentation alimentaire et aux normes Sphère<sup>29</sup>. Les directives nationales relatives à la malnutrition aiguë modérée sont en cours de révision: une fois qu'elles auront été avalisées par le Gouvernement, le PAM réajustera en conséquence les modalités de la supplémentation alimentaire ciblée. Le PAM, le Gouvernement et plusieurs organisations du secteur privé collaborent actuellement à la production locale d'un supplément alimentaire.

<sup>29</sup> Le projet Sphère. 2011. *Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes*. Royaume-Uni, Practical Action.

<b>TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS ALIMENTAIRES, PAR ACTIVITÉ (en tonnes)</b>				
	<b>Secours</b>	<b>PPSAP</b>	<b>Supplémentation alimentaire ciblée</b>	<b>Total</b>
Céréales	540 000	292 896		<b>832 896</b>
Légumes secs	54 000	24 408		<b>78 408</b>
Huile végétale	16 200	7 322	4 629	<b>28 151</b>
Super Céréale	56 700		30 638	<b>87 338</b>
<b>TOTAL</b>	<b>666 900</b>	<b>324 626</b>	<b>35 267</b>	<b>1 026 793</b>

## MODALITÉS D'EXÉCUTION

### Participation

51. Pour la composante secours, ce sont les comités et les fonctionnaires locaux qui enregistrent les ménages et gèrent les distributions de vivres; la durée de l'assistance aux *woredas* varie en fonction des pluies et de la production vivrière. Le PAM supervise la procédure d'enregistrement et les distributions; il informe aussi les bénéficiaires sur ce à quoi ils ont droit et sur le calendrier des distributions. Le PAM et ses partenaires assurent la mise en œuvre des interventions relatives au VIH, conformément aux dispositions arrêtées pour les interventions d'urgence<sup>30</sup>. Les distributions continueront d'avoir lieu le matin; la police veillera à protéger les femmes contre le risque de harcèlement.
52. En ce qui concerne la composante PPSAP, les bénéficiaires aideront à sélectionner les travaux publics et à définir un ordre de priorité, conformément à l'approche retenue en matière de planification. Les activités qui réduisent la charge de travail des femmes seront prioritaires; des normes de travail distinctes seront établies pour les hommes et pour les femmes. La formation mettra l'accent sur la prise en charge systématique du VIH et sur la façon d'éviter la stigmatisation et la discrimination.
53. S'agissant de la composante supplémentation alimentaire ciblée, des femmes issues de la communauté distribueront les denrées aux bénéficiaires sélectionnés lors du dépistage nutritionnel, faciliteront la communication entre les responsables de l'exécution du programme et les populations, et discuteront des problèmes rencontrés avec les autorités des *woredas* dans le cadre de réunions post-distribution; le PAM sera tenu informé de ces discussions. Des listes de bénéficiaires seront établies pour contrôler les distributions. Sur les cartes d'alimentation et les documents relatifs à la supplémentation alimentaire ciblée figureront des messages sur le VIH ainsi que sur la nutrition et la santé maternelles et infantiles.

### Partenaires

54. Le programme de secours du DRMFSS alloue des vivres chaque mois sur la base des recommandations du comité chargé d'établir les priorités. Toutefois, dans la région Somali, le PAM fait appel au système des plateformes logistiques<sup>22</sup>.

<sup>30</sup> Les directives du Comité permanent interinstitutions relatives aux interventions concernant le VIH dans les situations de crise définissent les responsabilités respectives des organismes des Nations Unies.

55. La composante PPSAP est mise en œuvre par le DRMFSS au travers des autorités régionales qui envoient chaque mois aux districts leurs dotations en vivres et en espèces; le DRMFSS est responsable des allocations, de la distribution et de l'établissement des rapports. Le système des plateformes logistiques sera utilisé pour les denrées du PAM dans la région Somali. Le PAM aidera les autorités à faire usage du mécanisme de financement des risques dans les zones pastorales pour répondre aux besoins passagers.
56. La composante supplémentation alimentaire ciblée sera mise en œuvre en partenariat avec le DRMFSS, le Ministère de la santé et l'UNICEF, qui aident les bureaux régionaux de santé à former du personnel pour assurer la détection et le traitement de la malnutrition aiguë et aiguiller les personnes souffrant de malnutrition modérée vers les distributions de suppléments alimentaires. Les bureaux régionaux du DRMFSS sont chargés du transport des vivres, avec l'appui du PAM, et veillent à ce que les stocks de vivres des postes de santé soient reconstitués chaque mois.
57. Lorsqu'il n'y a pas de dépistage, les enfants âgés de moins de 5 ans bénéficient de certains soins, tels qu'apports de vitamine A et déparasitage, et font l'objet d'un examen destiné à détecter la malnutrition, dans le cadre des campagnes de l'UNICEF ou des journées de la santé de l'enfant organisées tous les trois à six mois.

### Capacités

58. Compte tenu des capacités d'exécution limitées dont disposent les zones pastorales, le Gouvernement et ses partenaires s'emploient à former du personnel pour la mise en œuvre du PPSAP et recruter des assistants techniques, avec le soutien technique du PAM. Le PAM se servira du manuel de mise en œuvre du PPSAP dans les zones pastorales mis au point par les autorités pour organiser ses initiatives participatives de renforcement des moyens de subsistance.

### Impact environnemental

59. Le PAM appliquera les prescriptions du cadre de gestion sociale et environnementale<sup>31</sup> afin de s'assurer que les travaux publics n'auront pas d'impact préjudiciable sur l'environnement.

### Dispositions logistiques

60. Djibouti restera le principal port d'entrée des ressources d'origine internationale; en cas de congestion, les ports de Berbera et Port-Soudan pourront être utilisés. Le PAM, qui est responsable du transport des denrées alimentaires importées et achetées localement jusqu'aux entrepôts, établit actuellement une base logistique humanitaire à Djibouti, avec des installations de stockage pour ses propres opérations et celles d'autres intervenants dans la région.
61. Pour les composantes de secours et PPSAP, le PAM acheminera les denrées alimentaires jusqu'aux entrepôts des autorités éthiopiennes et les partenaires coopérants se chargeront de les livrer et de les distribuer; dans la région Somali, le PAM continuera à gérer de bout en bout la chaîne d'approvisionnement. S'agissant de la supplémentation alimentaire ciblée, le nouvel arrangement prévoit la livraison des produits aux postes de santé.

---

<sup>31</sup> Manuel de mise en œuvre du programme PPSAP.

62. Un nouveau système de suivi et de notification établi par le DRMFSS permettra de suivre les livraisons de produits alimentaires depuis leur achat jusqu'à leur utilisation, de manière à améliorer la transparence et la fiabilité des opérations réalisées par les partenaires.

### Réserve alimentaire stratégique

63. Le PAM continuera à faire appel aux prêts de vivres de la Réserve de sécurité alimentaire pour les situations d'urgence. Si les autorités en font la demande, les logisticiens du PAM fourniront des conseils d'ordre technique et stratégique pour l'expansion des réserves céréalières.

### Achats

64. Le PAM a une longue expérience des achats de produits alimentaires sur les marchés locaux: en 2009 et 2010, il a acheté 200 000 tonnes de vivres en Éthiopie et a aidé le Gouvernement à se procurer 84 000 tonnes de blé. Le PAM continuera à se fournir sur les marchés les plus économiques.
65. En conformité avec le Plan pour la croissance et la transformation, le PAM pourra appuyer la commercialisation des produits agricoles, par exemple: i) en intensifiant ses achats locaux; ii) en maintenant son appui aux producteurs locaux d'aliments composés enrichis; iii) en formant le personnel des sociétés d'inspection au contrôle de la qualité et de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et en apportant un soutien technique; iv) en rapprochant les petits exploitants des marchés dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès; et v) en dispensant un soutien technique et une formation dans le domaine des procédures d'achat.

---

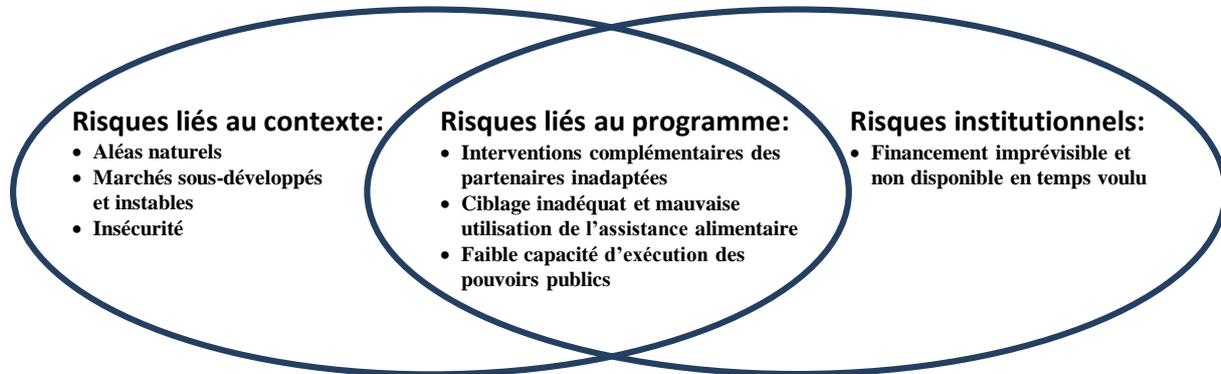
## SUIVI DE L'EXÉCUTION

66. Le Ministère de l'éducation demeurera le principal interlocuteur du PAM pour ce qui est de la planification, du suivi et de l'évaluation de l'IPSR 200290; c'est à ce ministère ainsi qu'au PAM que le DRMFSS et le Ministère de la santé rendront compte des progrès et des résultats. La gestion de l'IPSR 200290 sera axée sur les résultats et ceux-ci seront mesurés par rapport à des indicateurs convenus. Des évaluations d'impact seront conduites s'il y a lieu. Le suivi et les évaluations d'impact renforceront l'obligation redditionnelle et faciliteront la diffusion des meilleures pratiques. Le suivi des processus sera centré sur les risques, tels que les erreurs de ciblage et les interventions complémentaires menées par les partenaires. L'assistance alimentaire et le renforcement des capacités locales feront l'objet d'un suivi régulier.
67. Dans le cadre du PNUAD, l'IPSR 200290 sera soumise à des examens annuels portant sur les aspects liés aux Engagements renforcés en faveur des femmes, les effets directs du PNUAD et les indicateurs de l'IPSR. L'évaluation finale de l'IPSR par le PAM complétera l'évaluation à mi-parcours du PNUAD<sup>32</sup>. Le PAM prévoit de faire réaliser une évaluation conjointe du programme de secours par l'équipe de pays humanitaire.

---

<sup>32</sup> L'évaluation finale du PNUAD en 2015 mesurera l'impact du PAM et des organismes partenaires des Nations Unies sur les objectifs nationaux de développement, en s'attachant particulièrement aux changements observés dans la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages.

## ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE



### Risques liés au contexte

68. La sécheresse et les inondations pourraient déstabiliser l'agriculture, mettre en danger les actifs et les moyens de subsistance, et accroître l'insécurité alimentaire. L'instabilité des marchés et la faible capacité d'importation pourraient entraîner une hausse des prix des céréales et du transport, réduisant ainsi l'accès aux aliments. Les conflits perturbent les moyens de subsistance et les marchés, et posent un problème d'accès aux bénéficiaires, particulièrement dans les zones pastorales et frontalières. Le PAM a établi des plans d'urgence et il est associé aux mécanismes interinstitutions de coordination des interventions d'urgence.

### Risques liés au programme

69. Des interventions inadéquates menées par les partenaires dans les domaines de la santé, de l'eau et de l'assainissement pourraient réduire l'efficacité de l'IPSR 200290; pour parer à ce risque, il faut des partenariats et une coordination solides. Les erreurs d'inclusion et d'exclusion dans le ciblage résultent souvent du partage des aliments et des ressources communales, ainsi que de la rotation fréquente, de la formation inadéquate et de la supervision insuffisante des agents publics locaux. Le PAM procède actuellement à la révision des directives nationales de ciblage et même des actions de formation auprès du personnel de contrepartie et des communautés. La faible capacité d'exécution des pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne la gestion de la filière d'approvisionnement et l'établissement des rapports, peut rendre la mise en œuvre inefficace. Le PAM s'emploie à renforcer les capacités des pouvoirs publics dans le cadre de son programme pour l'Éthiopie.

### Risques institutionnels

70. Pour que l'IPSR 200290 puisse bénéficier de ressources prévisibles et disponibles en temps voulu, l'accent est mis sur l'exécution conjointe du programme, dans le but d'établir des relations de travail étroites avec les autorités et d'améliorer le suivi et la notification des résultats.

## MESURES DE SÉCURITÉ

71. La référence dans ce domaine est l'évaluation des risques pour la sécurité en Éthiopie effectuée par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies. Certaines régions sont plus préoccupantes que d'autres: la région Somali, par exemple, concentre 50 pour cent des atteintes à la sécurité signalées impliquant le PAM. Les menaces suivantes sont prises en compte: conflit armé, terrorisme, crimes, accidents de la circulation, prises d'otages, troubles civils, mines terrestres et dangers naturels. Au nombre des mesures de sécurité peuvent figurer le renforcement de l'infrastructure, l'évaluation régulière de la sécurité, la formation et le suivi de l'application des procédures. La conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle s'échelonne entre 75 et 90 pour cent. Les niveaux d'insécurité dans le pays, selon la classification des Nations Unies, vont de 1 à 4.

## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION</b>			
<b>Produits alimentaires<sup>1</sup></b>	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
Céréales	832 896	296 972 400	
Légumes secs	78 408	51 215 507	
Huile et matières grasses	28 152	38 471 304	
Aliments composés	87 338	60 463 751	
<b>TOTAL</b>	<b>1 026 793</b>	<b>447 122 963</b>	
<b>Total partiel, produits alimentaires</b>			<b>447 122 963</b>
Transport extérieur			84 236 748
Transport terrestre, entreposage et manutention			171 160 902
Autres coûts opérationnels directs			18 016 359
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir annexe I-B)			41 140 983
<b>Total des coûts directs pour le PAM</b>			<b>761 677 955</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			53 317 457
<b>TOTAL DES COÛTS POUR LE PAM</b>			<b>814 995 412</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Le contenu peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée de l'intervention.

## ANNEXE I-B

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs internationaux	12 194 160
Personnel local - administrateurs recrutés sur le plan national	1 430 000
Personnel local – agents des services généraux	3 302 640
Personnel local - personnel temporaire	4 387 020
Primes de risque et de sujétion	947 520
Consultants internationaux	2 522 880
Volontaires des Nations Unies	96 000
Services de conseil commercial	175 890
Voyages officiels du personnel	3 690 900
<b>Total partiel</b>	<b>28 747 010</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Location de locaux	1 131 676
Charges courantes (électricité, etc.)	147 114
Fournitures de bureau et petit matériel	772 860
Services de communication	1 032 146
Réparation et entretien du matériel	71 016
Frais d'exploitation et d'entretien des véhicules	3 492 360
Installation des bureaux et réparations	1 336 315
Prestations de services d'organismes des Nations Unies	614 048
<b>Total partiel</b>	<b>8 597 535</b>
<b>Dépenses d'équipement et autres coûts</b>	
Location de véhicules	2 386 800
Équipement de communication	1 097 637
Dépenses locales de sécurité	312 000
<b>Total partiel</b>	<b>3 796 437</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>41 140 983</b>

ANNEXE II CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<b>Composantes de l'IPSR: secours et supplémentation alimentaire ciblée</b>		
<b>Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence</b>		
<b>Effet direct PNUAD/PAM 1.1</b> Les institutions nationales et infranationales ainsi que les communautés sujettes aux sinistres sont en mesure de faire face aux catastrophes, et d'atténuer leurs effets, et la sécurité alimentaire s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire des ménages* Cible: 90% des ménages ont un score de consommation alimentaire au moins acceptable</li> <li>➤ Indicateur des stratégies de survie* Cible: scores inférieurs à la moyenne pour 80% des ménages bénéficiaires**</li> </ul>	<b>Hypothèse:</b> Le Gouvernement maintient son engagement en faveur des mesures destinées à atténuer les impacts des catastrophes  <b>Risque:</b> Manque de capacité des homologues gouvernementaux à distribuer promptement l'aide d'urgence
<b>Produit 1.1.1</b> Distribution de vivres de qualité en quantité suffisante aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés dans les zones touchées par un conflit ou une catastrophe	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons ayant reçu des vivres en pourcentage des chiffres prévus Cible: 100%</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires distribués en pourcentage des quantités prévues Cible: 100%</li> </ul>	<b>Hypothèse:</b> Les donateurs financent les interventions de secours  <b>Risque:</b> Des problèmes de sécurité, particulièrement dans la région Somali, affectent la livraison et la distribution des secours
<b>Produit 1.1.2</b> Les femmes sont les titulaires des droits à l'assistance alimentaire et elles viennent elles-mêmes chercher les rations	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourcentage des aides alimentaires en faveur des ménages qui sont enregistrées au nom des femmes sur les cartes d'alimentation ou sur les listes de distribution, dans le cadre des distributions générales de vivres Cible: 50%</li> <li>➤ Pourcentage de femmes collectant les produits alimentaires aux points de distribution dans le cadre des distributions générales de vivres Cible: 60%</li> </ul>	<b>Hypothèse:</b> Engagement accru du Gouvernement en faveur de l'autonomisation des femmes  <b>Risque:</b> Les femmes pourraient être peu enclines à participer à des activités hors du foyer
<b>Produit 1.1.3</b> Appui institutionnel dispensé aux partenaires pour améliorer l'utilisation des informations issues des systèmes d'alerte rapide	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'agents des organismes partenaires formés à l'évaluation et à la protection des moyens de subsistance, et au fonctionnement des systèmes d'alerte rapide Cible: chiffre non défini à ce stade (pas de référence)</li> <li>➤ Nombre d'instruments météorologiques fournis aux partenaires Cible: chiffre non défini (pas de référence)</li> </ul>	<b>Hypothèse:</b> Engagement des donateurs à l'appui des systèmes d'alerte rapide  <b>Risque:</b> Les capacités de l'administration sont insuffisantes pour utiliser l'information, particulièrement aux échelons inférieurs



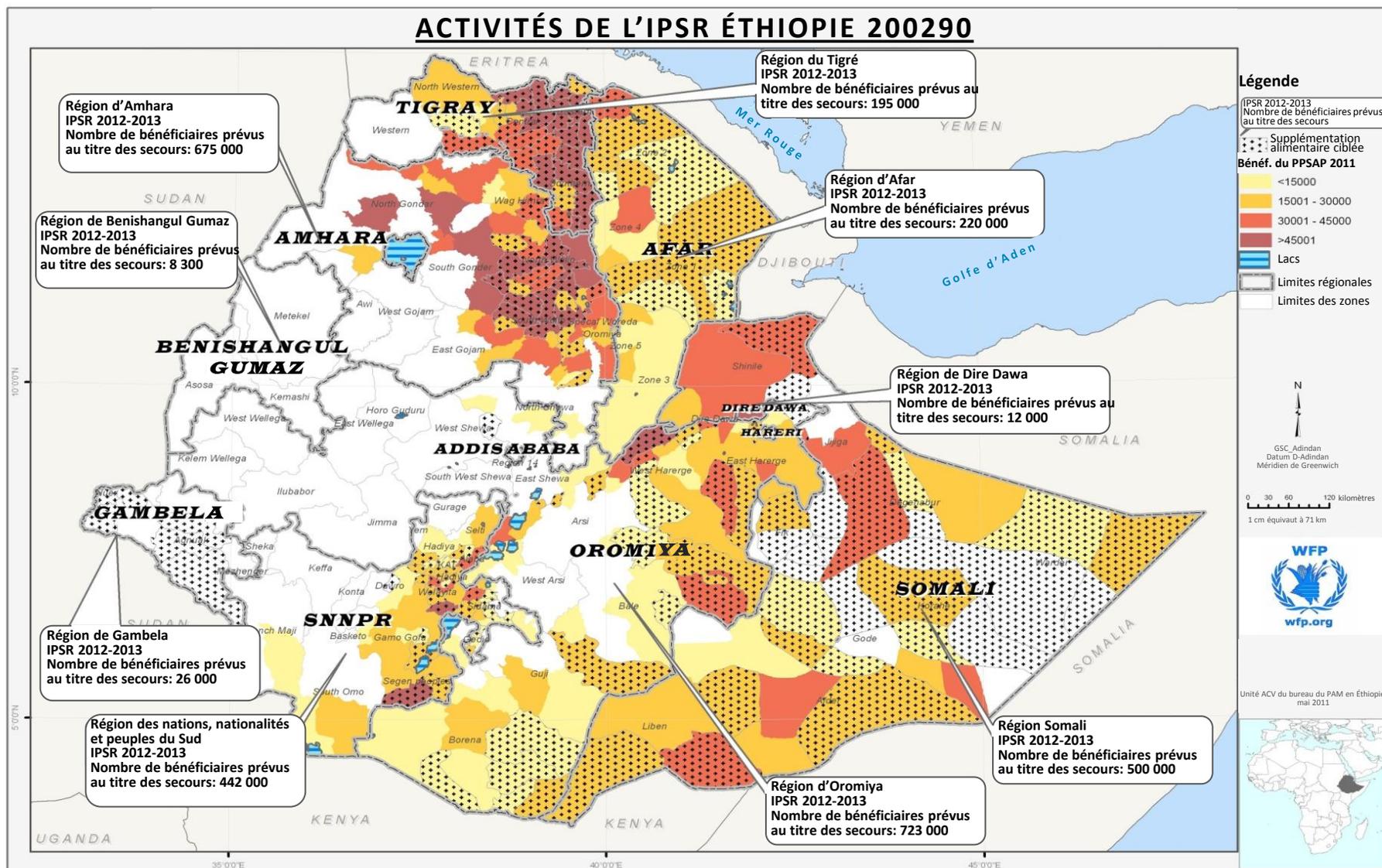
\* Indicateurs alignés sur le PNUAD (2012–2105).

\*\* Le score moyen relatif à l'indicateur des stratégies de survie sera estimé à partir des données de l'enquête de suivi post-distribution du PAM; ce score correspond à la moyenne

## ANNEXE II CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
des scores des ménages couverts par l'enquête.		
<p><b>Produit 1.1.4</b> Directives pour le suivi des secteurs critiques en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de régions dans lesquelles les directives ont été diffusées Cible: 10</li> <li>➤ Nombre d'agents régionaux formés aux nouvelles directives Cible: chiffre non fixé (pas de référence)</li> </ul>	<p><b>Hypothèse:</b> Amélioration des capacités de l'administration à tous les niveaux</p> <p><b>Risque:</b> Rotation fréquente du personnel qualifié, particulièrement aux échelons inférieurs</p>
<p><b>Effet direct du PNUAD/PAM 1.2</b> Les personnes en situation d'insécurité alimentaire, particulièrement les femmes, les enfants et les groupes vulnérables, ont accès aux services nutritionnels d'urgence</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indicateurs de performance de la supplémentation alimentaire: <ul style="list-style-type: none"> <li>• taux de récupération chez les enfants âgés 6 à 59 mois souffrant de malnutrition Cible: &gt;75%</li> <li>• taux d'abandon chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes Cible: &lt;15%</li> <li>• taux de mortalité chez les enfants âgés 6 à 59 mois souffrant de malnutrition Cible: &lt; 3%</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Hypothèses:</b> Riposte intégrée des secteurs de la santé, de la nutrition, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène D'autres facteurs, comme la sécurité alimentaire des ménages, les pratiques en matière de soins et les services de santé, sont améliorés</p> <p><b>Risques:</b> Flambées d'épidémies Pénurie de ressources due au manque d'intérêt des donateurs pour la supplémentation alimentaire ciblée</p>
<p><b>Produit 1.2.1</b> Distribution d'aliments nutritifs de qualité en quantité suffisante aux femmes, filles et garçons ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, de filles et de garçons ayant reçu des produits alimentaires et non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus Cible: 100%</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires distribués en pourcentage des quantités prévues Cible: 100%</li> </ul>	<p><b>Hypothèses:</b> Les donateurs appuient la supplémentation alimentaire ciblée Les denrées destinées à la supplémentation alimentaire ciblée sont disponibles en temps voulu sur les marchés locaux</p> <p><b>Risque:</b> Des problèmes de sécurité affectent la livraison et la distribution de l'assistance au titre de la supplémentation alimentaire ciblée</p>

ANNEXE II CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<b>Composante de l'IPSR: Programme de protection sociale fondé sur des activités productives</b>		
<b>Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets</b>		
<p><b>Effet direct PNUAD/PAM 2.1</b></p> <p>Les institutions nationales et infranationales et les communautés sujettes aux sinistres ont réduit les risques de catastrophes et amélioré la sécurité alimentaire</p> <p><b>Effets directs équivalant aux effets directs institutionnels du PAM:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Consommation alimentaire adéquate des ménages ciblés exposés au risque de faim aiguë pendant la période couverte par l'assistance</li> <li>➤ Risque de sinistre réduit au niveau des communautés ciblées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire des ménages* Cible: 83% des ménages ont un score de consommation alimentaire acceptable</li> <li>➤ Score de possession d'actifs des ménages* Cible: 60% des ménages ont un score moyen de possession d'actifs en hausse</li> <li>➤ Score de possession d'actifs des communautés Cible: 70% des communautés ont un score moyen de possession d'actifs en hausse</li> </ul>	<p><b>Hypothèse:</b></p> <p>L'attitude des communautés et des ménages à l'égard de la création d'actifs s'améliore constamment</p> <p><b>Risque:</b></p> <p>Fréquence et ampleur accrues des sinistres liés aux changements climatiques</p>
<p><b>Produit 2.1.1</b></p> <p>Distribution de produits alimentaires de qualité en quantité suffisante aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés dans les <i>woredas</i> couverts par le PPSAP</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons ayant reçu des vivres en pourcentage des chiffres prévus Cible: 100%</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires distribués en pourcentage des quantités prévues Cible: 100%</li> </ul>	<p><b>Hypothèse:</b></p> <p>Les communautés et les ménages se montrent davantage motivés pour l'achèvement rapide des travaux publics</p> <p><b>Risque:</b></p> <p>Manque de ressources pour les interventions au titre du PPSAP dans les zones pastorales</p>
<p><b>Produit 2.1.2</b></p> <p>Les directives applicables à l'aménagement local des bassins versants sont utilisées pour planifier les travaux publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourcentage de projets de travaux publics élaborés sur la base des directives applicables à l'aménagement local des bassins versants Cible: 100%</li> <li>➤ Pourcentage de travaux publics répondant aux normes et aux critères de durabilité Cible: 90%</li> </ul>	<p><b>Hypothèse:</b></p> <p>Le budget de fonctionnement et d'équipement alloué par les partenaires est adéquat pour assurer la coordination et le suivi des travaux publics</p> <p><b>Risque:</b></p> <p>Faible capacité d'exécution des pouvoirs publics et des communautés, surtout dans les zones pastorales</p>



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

DRMFSS	service de la gestion des risques de catastrophe et de la sécurité alimentaire
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
MERET	gestion des ressources environnementales en vue de favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PPSAP	Programme de protection sociale fondé sur des activités productives
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance